

GISEMENT D'HUITRES PLATES

DE

SAINT VALERY EN CAUX

-----  
Prospection des 3 et 4 novembre 1986  
-----

DESCHAMPS G. et SCHLAICH Y.

GISEMENT D'HUITRES PLATES

de

SAINT VALÉRY-EN-CAUX - ST AUBIN

-----  
Prospection des 3 et 4 novembre 1986  
-----

Autrefois, sur le littoral cauchois existaient d'importantes "huitrières" ou gisements naturels d'huitres plates, draguées par les pêcheurs anglais et français. Entre 1920 et 1930, on recensait cinq huitrières. La surexploitation a entraîné le déclassement du gisement de St Valéry-en-Caux - St Aubin sur Mer en 1927. En 1931, les deux huitrières présentes sur les secteurs du Tréport-Mesnilval et le Puy-Dieppe ont connu le même sort, de même que deux autres gisements répartis entre Dieppe et Quiberville. Toutefois, à l'heure actuelle, les pêcheurs ramènent de temps à autre, quelques huitres prises dans leurs filets calés sur l'emplacement de ces anciens gisements.

Au début du mois de septembre 1986, après une campagne de Coquilles St Jacques médiocre et une saison estivale de pêche au maquereau peu rentable, le comité local des pêches de Fécamp a demandé à un patron Fécampoïse d'effectuer trois marées sur l'ancien gisement de St Valéry-en-Caux - St Aubin sur Mer dans le but de rechercher de nouvelles ressources. Ces trois marées s'étant révélées fructueuses, il a été demandé à l'IFREMER par l'intermédiaire des Affaires Maritimes de réaliser une prospection sur cette huitrière afin de préciser si elle pouvait ou non être de nouveau classée.

**I - METHODOLOGIE**

Afin d'en cerner l'étendue et de connaître la composition en tailles des huitres présentes, deux sorties ont été réalisées sur ce gisement à bord du chalutier fécampois.

**1) - Engins utilisés**

La prospection a été effectuée avec des dragues à Coquilles St Jacques de deux mètres de large et pesant environ 90 kg. Ces dragues étaient munies d'un couteau composé de 20 dents de 3 cm de longueur et espacées de 10 cm.

Les prélèvements ont été réalisés, pour chaque trait, avec deux dragues : une à babord et une à tribord. Divers essais de doublement de la poche par l'intérieur, soit avec de l'alèze de 35 mm (côté de maille) soit avec du petit grillage, ont été tentés et nous avons par ailleurs également utilisé une drague munie d'un couteau sans dent. Au travers de ces différents essais, il semblerait que la présence de dents sur les couteaux et le doublement de la poche avec de l'alèze ou du grillage n'aient aucune incidence sur la taille moyenne des huitres draguées (tabl. 1).

## 2) - La zone prospectée

Le secteur étudié s'étend sur une largeur comprise entre 1,50 milles et 2,05 milles du rivage, entre St Valéry-en-Caux et la Pointe d'Ailly. Sur ce secteur 14 traits de dragues ont été effectués. La zone proche de la côte n'a pas été échantillonnée, le professionnel l'ayant déjà prospecté au cours du mois de septembre sans obtenir d'indices de présence d'huitres.

## 3) - Durée des traits

Selon la richesse en huitres pressentie sur le secteur dragué, le temps de traine a été modulé et les dragages ont varié entre 20 et 75 minutes.

Sur l'ensemble des observations, il apparait que la durée du trait (t) a une incidence sur le nombre d'huitres cassées (Nc) :

$$Nc = 0,12 t - 2,38 \quad (r = 0,90)$$

## 4) - Observations sur les huitres

Pour chaque trait les huitres ont été dénombrées, mesurées (longueur et épaisseur) et pesées. Les "floches" ou huitres mortes récemment, ont été également comptées. Sur 1265 huitres vivantes pêchées, 1149 ont été mesurées et 1048 pesées.

# II - L'HUITRIERE

D'après les observations recueillies sur les 14 traits, il est difficile de déterminer si la zone prospectée couvre en réalité une ou deux huitrières.

## 1) - Densité

Avec des indices de densité et de biomasse respectivement de 21,4 individus pour 9,9 kg et de 19,6 individus pour 7,1 kg, seuls les traits 2 et 7 laissent réellement apparaître une certaine richesse en huitres (tabl. 2 et 3, fig. 1).

Des quatorze traits effectués, il résulte que le gisement débiterait à l'est de St Valéry-en-Caux (trait n° 9) et s'étendrait jusqu'à St Aubin sur Mer (trait n° 3). Situé à l'intérieur des 3 milles, sa surface serait de l'ordre de 6650 ha et la biomasse maximale avoisinerait 450 tonnes.

## 2) - Population

Sur l'ensemble des huitres échantillonnées, il ressort que la longueur moyenne est de 115 mm pour un poids moyen de 386 g. Les plus petites mesurent 69 mm, pèsent 80 g et sont épaisses de 20 mm. Quant aux plus grosses, elles mesurent 159 mm, pèsent 1100 g et sont épaisses de 54 mm (tabl. 4 et fig. 2 et 3).

Il s'agit d'huitres âgées de quatre à neuf ans mais la majorité serait âgée de sept et huit ans.

## 3) - Mortalité

Les "floches" représentent 7,8 % de l'ensemble des huitres draguées. D'après les analyses faites à la Trinité sur Mer, cette huitrière serait indemne du Bonamia ainsi que d'autres épizooties.

## 4) - Salubrité

La salubrité des eaux conchylicoles ou des gisements est déterminée d'après l'isolement des germes-tests de contamination fécale présents dans les coquillages vivants dans le lieu considéré. En général, l'évaluation de la salubrité s'effectue sur 26 prélèvements échelonnés sur 12 mois. Les zones dans lesquelles le nombre de coliformes fécaux pour 100 ml de chair de coquillage est inférieur ou égal à 300, remplissent les conditions pour être classées zones salubres.

Bien que les résultats enregistrés sur le gisement soient satisfaisants (tabl. 5), les quatre prélèvements effectués au cours de cette étude ne sont pas suffisants pour effectivement déclarer le gisement salubre.

Lieux	N° de trait	Nombre Coliformes Totaux	Nombre Coliformes Fécaux
VEULES LES ROSES	1	258	55
ST AUBIN SUR MER	3	138	22
QUIBERVILLE	4	1440	258
ST VALERY EN CAUX	10	138	22

Tableau 5 - Salubrité du gisement selon les traits.

### **III - LES DIFFERENTES ACTIVITES HALIEUTIQUES SUR L'HUITRIERE**

De nombreuses activités halieutiques sont exercées sur l'huitrière. Pour la capture des différentes espèces de poissons et de mollusques présentes sur ce secteur, les pêcheurs utilisent des arts dormants, voir des arts trainants.

#### **1) - Les arts dormants**

Ils sont généralement employés par les pêcheurs des différentes plages d'échouage localisées entre Dieppe et Veulettes. A ces pêcheurs s'ajoutent quelques trémailleurs basés à Dieppe et à Fécamp. En 1985, sur la zone littorale comprise entre la Pointe d'Ailly et Veulettes, il a été dénombré 37 patrons-pêcheurs pour 53 doris (tabl. 6). Selon les saisons et les espèces recherchées, ces professionnels utilisent un ou plusieurs engins : filet maillant, trémail, filet dérivant, casier et palangre de fond.

#### **a) - Les filets maillants et trémaills**

En général, les filets maillants sont les arts dormants les mieux adaptés à la capture des gadidés et des sélaciens tandis que les trémaills semblent être plus efficaces pour la pêche au poissons plats (fig. 4). En période printanière et estivale, les trémaills sont fréquemment calés pour la capture de la sole et de la plie. Les filets maillants sont utilisés plus particulièrement entre octobre et mai pour pêcher le cabillaud, le merlan, le lieu jaune et la raie (fig. 5).

#### **b) - Les filets dérivants**

Sur la zone étudiée, de nombreux pêcheurs pratiquent ce type de pêche entre le quinze octobre et la fin décembre pour le hareng. En période estivale, il arrive parfois que certains professionnels utilisent cet engin pour capturer le maquereau, le bar et la taupe.

#### **c) - Les casiers**

Sur le littoral cauchois, on peut trouver embarqués sur les doris ou canots deux sortes de casiers : le casier à crustacés et le casier à bulots. Le premier est généralement mouillé individuellement sur des zones rocheuses proches du rivage, tandis que le second, utilisé seulement depuis une année, est calé en filière sur les secteurs plus au large.

## 2) - Les arts trainants

De nombreux chalutiers basés à Fécamp, à Dieppe et au Tréport fréquentent la zone littorale comprise entre Dieppe et St Pierre en Port. Ils peuvent utiliser deux sortes de chaluts : le chalut pélagique ou le chalut de fond adapté aux fonds durs. Ils recherchent le cabillaud, le lieu jaune, les poissons plats et le maquereau.

Il arrive que de petites unités débarquant à Quiberville et à St Valéry-en-Caux pêchent des moules à l'aide de dragues. Leurs zones de travail se situent généralement sur des gisements très localisés et proches de l'estran.

## 3) - Les espèces halieutiques recherchées sur l'huitrière

Entre 1980 et 1984, des fiches de pêche ont été remplies par deux pêcheurs de St Valéry-en-Caux. Elles ont permis de mieux connaître selon les saisons, les zones de pêche, les engins utilisés et les espèces recherchées. A l'aide de ces fiches et d'enquêtes faites auprès d'autres professionnels, il ressort que selon les espèces recherchées et les saisons, l'éloignement de la côte des secteurs de pêche peut varier de 0,3 mille à plus de 5 milles (fig. 6 à 12).

Au cours de cette période de cinq ans, ces deux pêcheurs de St Valéry-en-Caux ont calé filets maillants et trémails au cours de 1051 marées. Sur ces 1051 marées, 315 ont été effectuées sur l'huitrière et il apparaît que la période dominante de poses des filets droits sur ce gisement, se situe entre les mois de mars et d'août (tabl. 7).

D'autre part, ces dernières années, entre le 15 octobre et la fin décembre, un grand nombre de navires des quartiers de Dieppe et de Fécamp et parfois de Boulogne ont pratiqué sur l'huitrière la pêche en drifter pour capturer du hareng.

Il semblerait également que sur ce gisement huitrier, des chalutiers avec un chalut de fond adapté aux fonds durs pêchent du cabillaud et du merlan en période automnale et hivernale. L'été, à l'aide d'un chalut pélagique, certains d'entre eux y capturent du maquereau.

## CONCLUSION

Bien que la prospection ne se soit pas déroulée dans des conditions d'échantillonnage scientifique optimales, elle apporte néanmoins les éléments indispensables à une première évaluation de l'importance du gisement considéré. La superficie de ce dernier est loin d'être négligeable et une exploitation semble à priori possible bien que les rendements soient assez faibles, de l'ordre de 70 kg à l'hectare.

Les informations collectées montrent que le gisement est pour l'essentiel constitué d'huitres âgées de plus de quatre ans destinées soit à subir la mortalité naturelle, soit la mortalité par pêche. Il s'avère en effet que les huitres de cette espèce sont en règle générale commercialisées jusqu'à l'âge de quatre ans. Sur le plan de la commercialisation, il serait sans doute par ailleurs nécessaire de déterminer la période où ces huitres présentent la meilleure qualité ; certains mareyeurs et conchyliculteurs estiment que ce produit pêché en novembre ne possède pas les caractères gustatifs requis pour en assurer la vente aux meilleures conditions.

En ce qui concerne les autres activités halieutiques susceptibles d'être exercées sur ce gisement et pouvant se révéler sources potentielles de conflits, les données collectées auprès des professionnels (enquêtes, carnets de pêche) montrent que des patrons-pêcheurs calent leurs filets sur cette huitrière entre mars et août. D'autre part, de mi-octobre à fin décembre, lors de la saison du hareng, ces pêcheurs fréquentent également cette zone aux filets dérivants.

En conclusion, tous ces éléments permettent d'affirmer, sur le plan biologique, qu'il n'y a aucune raison pour que ces huitres ne soient pas exploitées en raison de leur âge moyen très élevé. En conséquence et sous réserve de résultats complémentaires satisfaisants en terme de salubrité, ce gisement pourrait être classé. Néanmoins, les rendements observés sont assez faibles et seuls les professionnels sont à même de les juger acceptables ou non pour entamer une éventuelle exploitation.

Dans le cas où cette pêche serait envisagée, il sera primordial de déterminer une période d'exploitation tenant compte d'une part des autres activités exercées sur cette zone et ceci afin d'éviter tous risques de conflits entre professionnels et d'autre part de la meilleure saison sur le plan de la qualité du produit. Une surveillance de nature biologique devra par ailleurs être prévue.

DOUBLAGE (DRAGUE)	COUTEAUX	NUMEROS TRAITS	TRIBORD				BABORD			
			Nombre total d'huitres	Densité moyenne N/1000 m <sup>2</sup>	LONGUEUR		Nombre total	Densité moyenne	LONGUEUR	
					Moyenne	Ecart type			Moyenne	Ecart type
Non doublée	Avec dents	4-5-6-7-9					344	22.07	113.9	15.0
	Avec dents usées	10					11	1.62	121.1	16.9
Doublée (35 mm)	Sans dent	1-2-3					114	19.97	119.7	14.1
	Avec dents	1-2-3	140	24.53	121.5	16.8				
	Avec dents	1-2-3-4-5-6- 7-8-9	500	22.15	113.9	15.7				
	Avec dents	4-5-6-7-9	311	19.95	111.2	14.1				
	Avec dents usées	10	24	3.55	115.6	18.2				
	Avec dents usées	13					22	3.95	120.6	13.8
Doublée (Grillage)	Avec dents usées	13	29	5.20	124.2	14.0				

Tabl. 1.- Importance des captures en fonction des caractéristiques techniques des dragues.

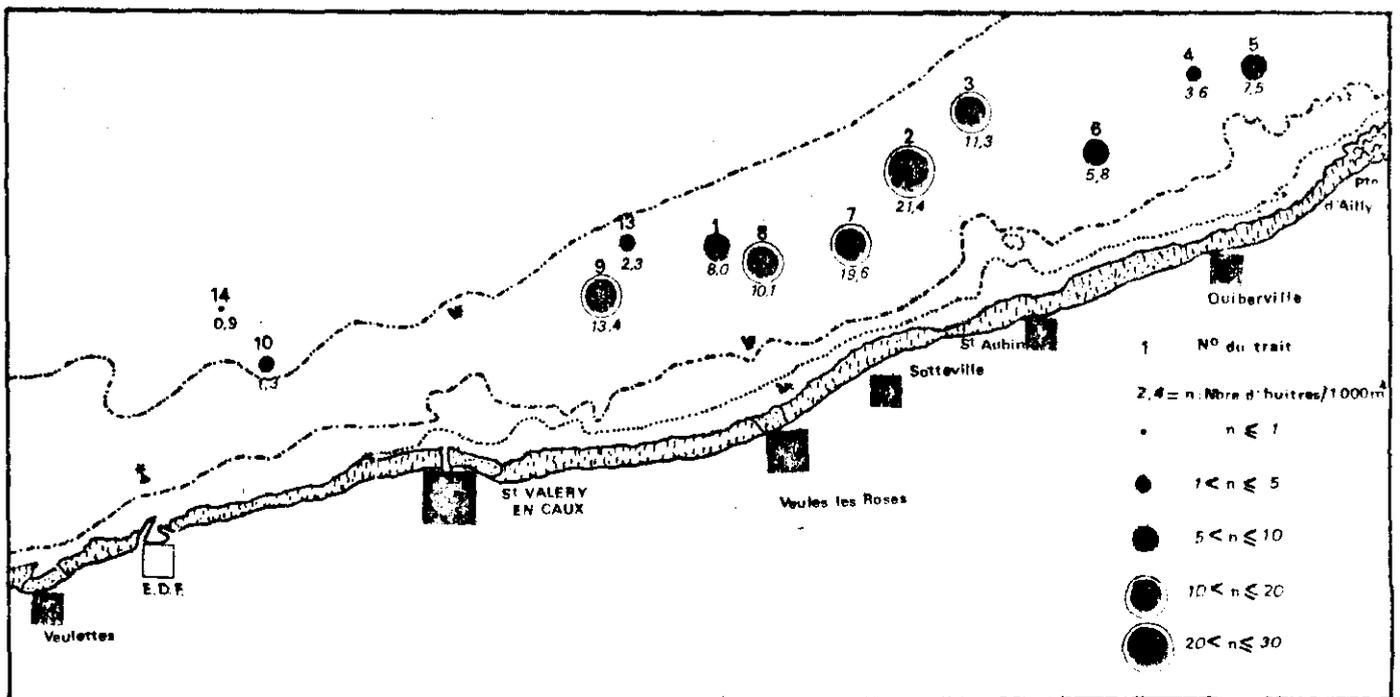
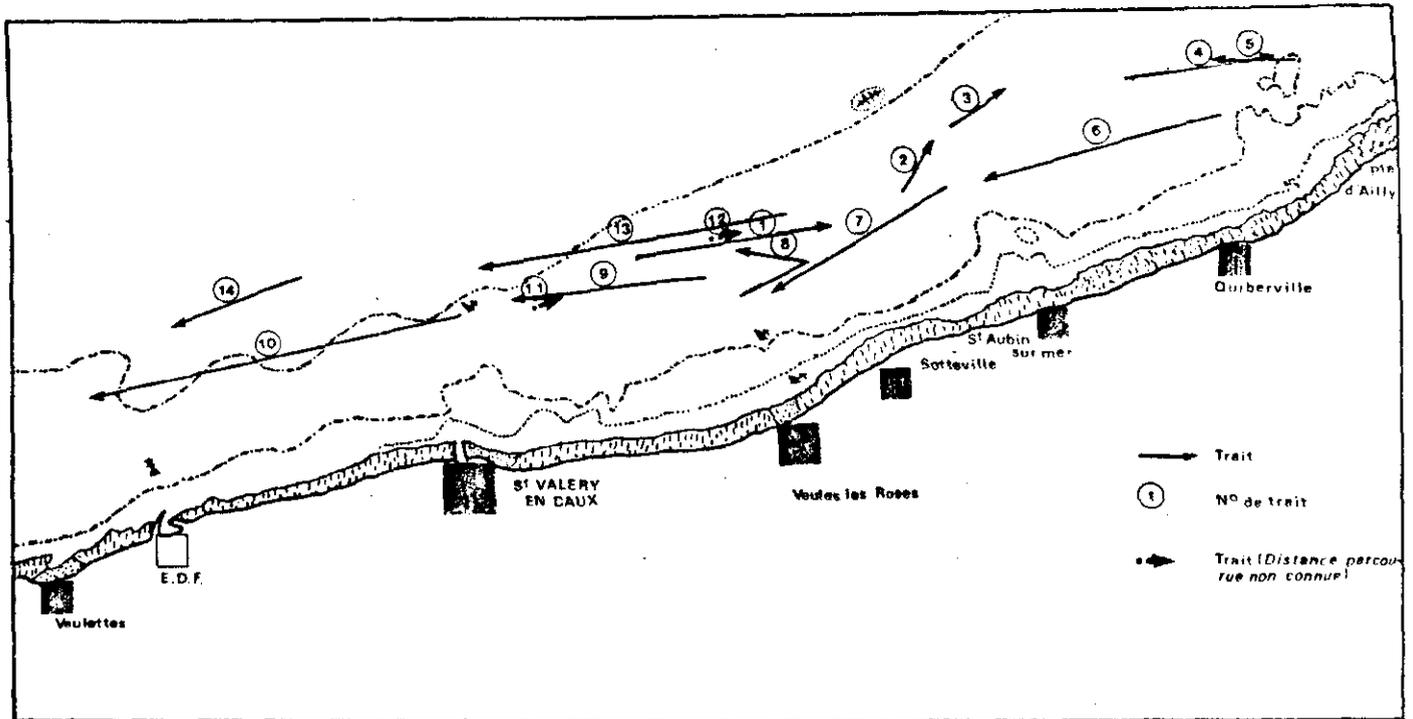


Fig. 1 .- Localisation des traits et densités en huîtres.

Numéro du trait	Surface totale draguée (m <sup>2</sup> )	Durée du trait (mn)	HUITRES VIVANTES						HUITRES MORTES		
			NOMBRE			POIDS (g)			NOMBRE		
			Tribord	Babord	Total	Tribord	Babord	Total	Tribord	Babord	Total
1	14160	20	45	68	113	17755	25050	42805	4	5	9
2	4250	20	61	30	91	27680	14495	42175	4	0	4
3	4420	25	34	16	50	16305	7140	23445	5	5	10
4	10970	20	9	30	39	3965	14695	18660	1	1	2
5	5490	40	16	25	41	8585	12365	20950	2	5	7
6	17350	45	46	54	100	16475	24205	40680	10	4	14
7	14160	35	115	163	278	42660	57480	100140	15	11	26
8	10740	30	49	59	108	18015	25100	43115	7	6	13
9	14380	50	121	72	193	36710	22745	59455	4	3	7
10	27080	75	24	11	35	9620	4975	14595	1	0	1
11		75	-	-	69	-	-	24640	-	-	3
12		60	-	-	95		-	35175	-	-	4
13	22300	50	29	22	51	13610	9390	23000	4	2	6
14	9380	50	-	-	8	-	-	2180	0	1	1

Tabl. 2 .- Huitres plates : quantités capturées par trait.

Numéro du trait	Rendements pour 1000m <sup>2</sup>		Rendements horaires	
	Nombre	Biomasse (kg)	Nombre	Poids (kg)
1	8,0	3,0	339	128,42
2	21,4	9,9	273	126,53
3	11,3	5,3	120	56,27
4	3,6	1,7	117	55,98
5	7,5	3,8	98	31,43
6	5,8	2,4	133	54,24
7	19,6	7,1	477	171,67
8	10,1	4,0	216	86,23
9	13,4	4,1	232	71,33
10	1,3	0,5	28	11,68
11	-	-	55	19,71
12	-	-	95	35,18
13	2,3	1,0	61	27,60
14	0,9	0,2	10	2,62

Tabl. 3 .- Huitres plates : rendements par trait.

N° du trait	Longueurs (mm)				Poids (g)				Épaisseurs (mm)			
	max.	min.	moy.	écart type	max.	min.	moy.	écart type	max.	min.	moy.	écart type
1	138	90	116,9	11,7	680	160	378,8	99,9	50	25	35,2	5,5
2	159	71	125,2	15,3	800	100	463,5	154,6	50	25	36,5	7,5
3	156	85	122,8	14,3	950	180	468,9	142,7	52	31	38,9	5,3
4	158	97	120,7	16,6	1100	200	478,5	181,9	48	26	36,2	7,0
5	150	100	127,6	12,7	800	225	511,0	129,8	52	27	39,4	5,5
6	155	80	115,6	13,3	1050	125	406,8	149,5	54	23	35,9	6,4
7	149	71	109,6	15,1	750	110	360,2	115,7	51	23	34,4	6,0
8	139	78	109,3	13,4	740	95	399,2	125,2	46	22	34,6	7,1
9	155	84	109,6	13,3	700	135	308,1	108,1	45	20	31,1	5,1
10	142	77	116,8	17,6	910	130	417,0	160,3	54	24	36,7	5,8
11	-	-	-	-	-	-	357,1	-	-	-	-	-
12	154	69	113,0	16,0	-	80	370,3	-	-	-	-	-
13	148	90	122,7	13,9	700	150	451,0	131,8	50	24	36,5	6,7
14	125	98	110,9	10,5	480	180	363,3	112,2	38	29	34,2	3,2
TOTAL	159	69	114,8	14,3	1100	80	385,7	126,2	54	20	35,9	6,1

Tabl. 4 .- HUITRE PLATE : longueurs, poids et épaisseurs, par trait.

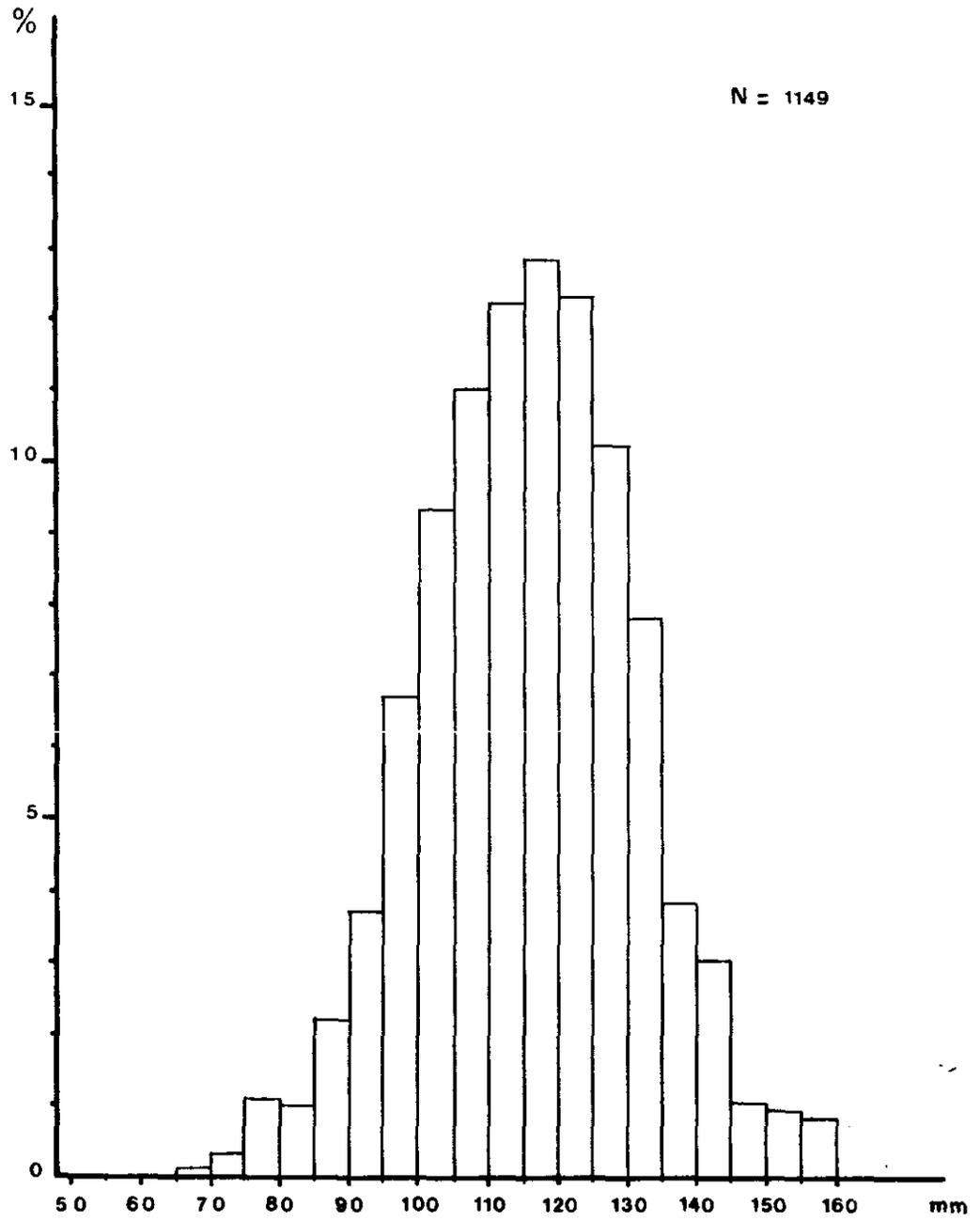


Fig. 2 .- HUITRE PLATE : distributions en tailles des captures.

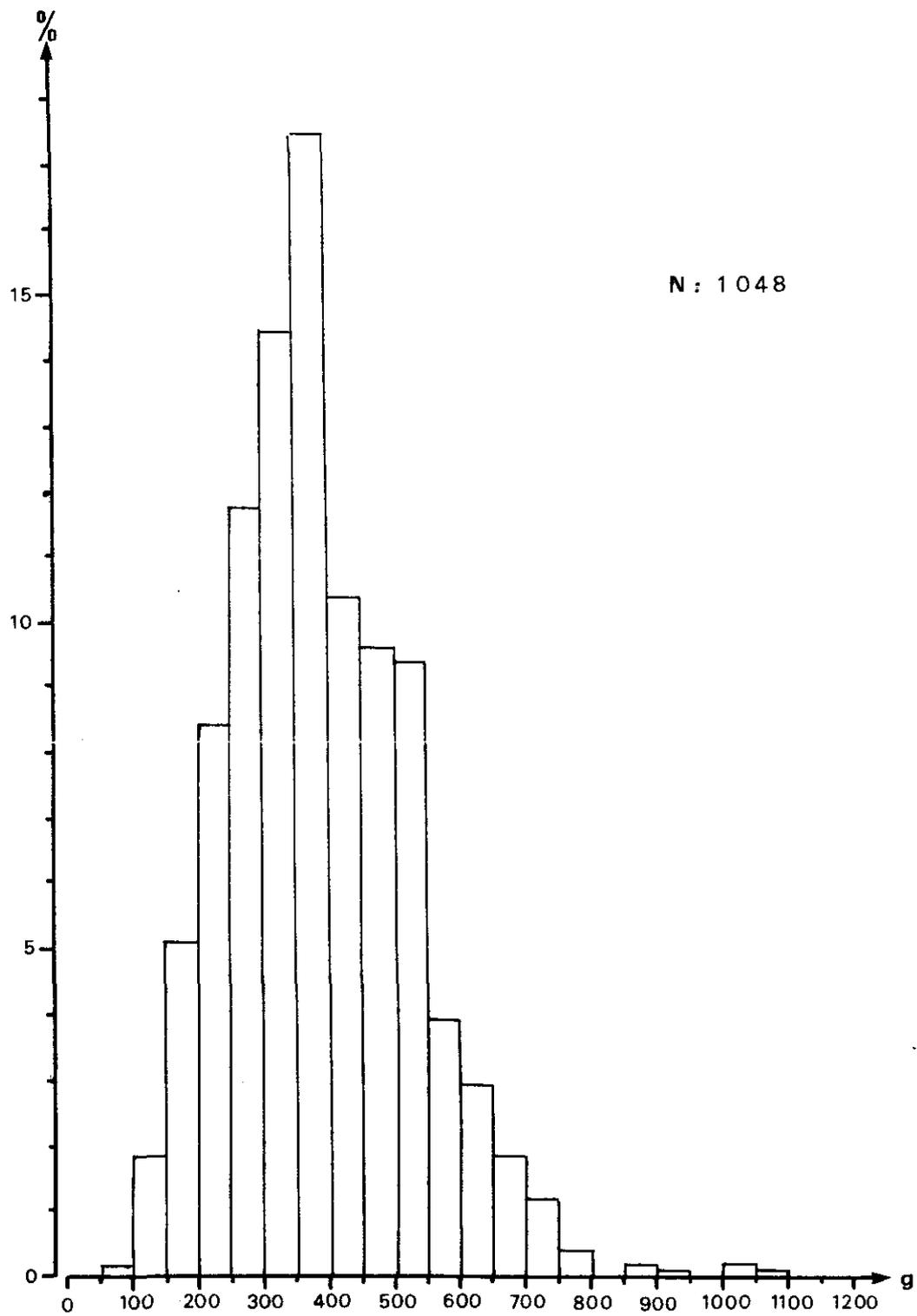


Fig. 3 .- HUITRE PLATE : distribution en poids des captures.

PORTS	TYPE DE NAVIRES	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
POURVILLE	Doris	5	5	6	4	7	5	4	4	4	7	9
QUIBERVILLE	Doris	5	5	4	4	6	7	7	7	7	10	12
St AUBIN SUR MER	Doris	4	6	7	6	10	6	7	8	7	8	14
VEULES LES ROSES	Doris	2	2	3	4	3	5	4	4	4	4	5
St VALERY EN CAUX	Doris	5	4	5	4	3	3	6	5	5	5	5
	Canots	-	-	1	2	2	2	3	3	4	6	7
VEULETTES	Doris	2	2	2	-	1	-	-	-	1	1	1

Tabl. 6 .- Evolution des flottilles dans les petits ports situés entre Pourville et Veulettes.

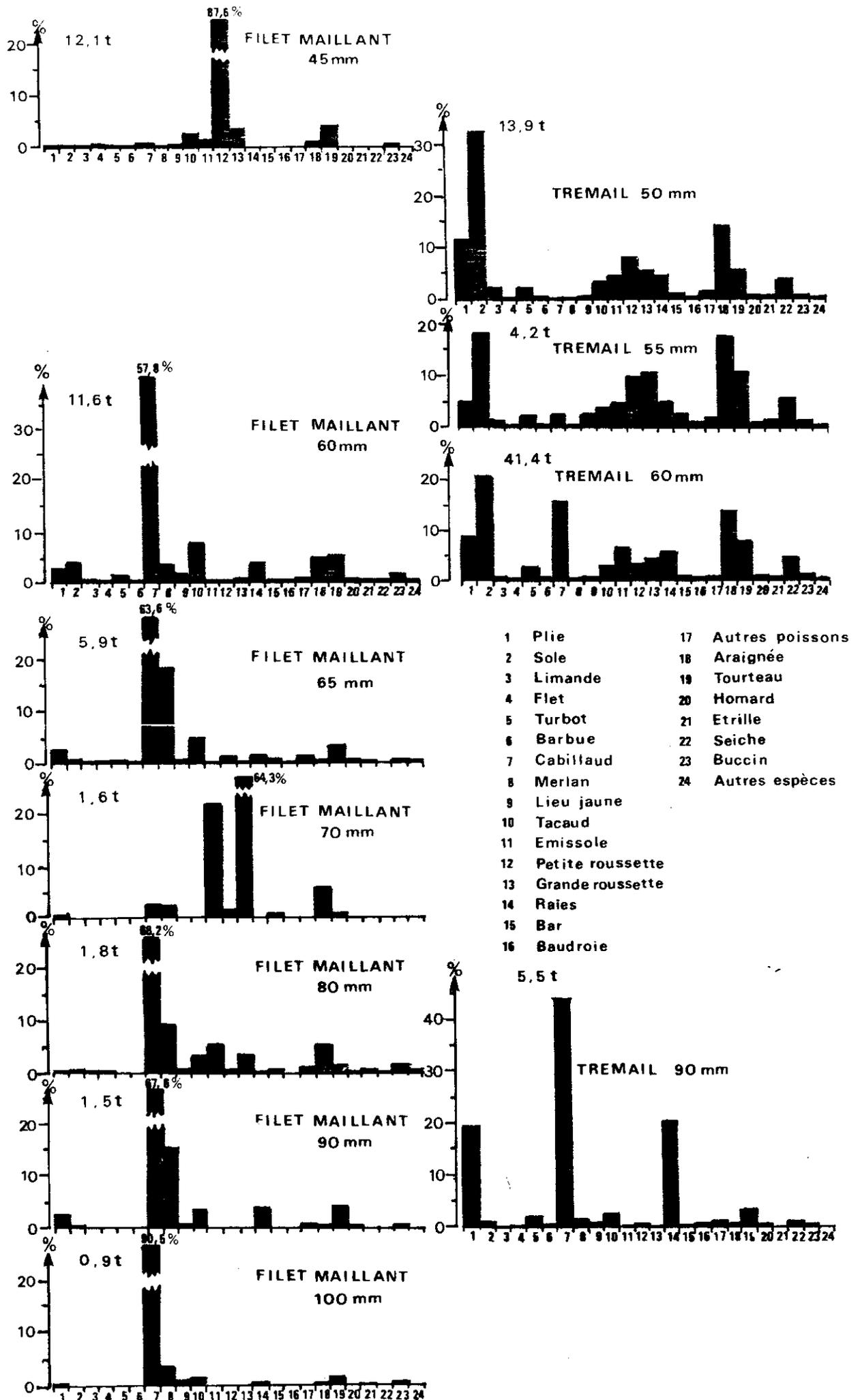


Fig. 4.- Engins dormants : maillages et espèces capturées.

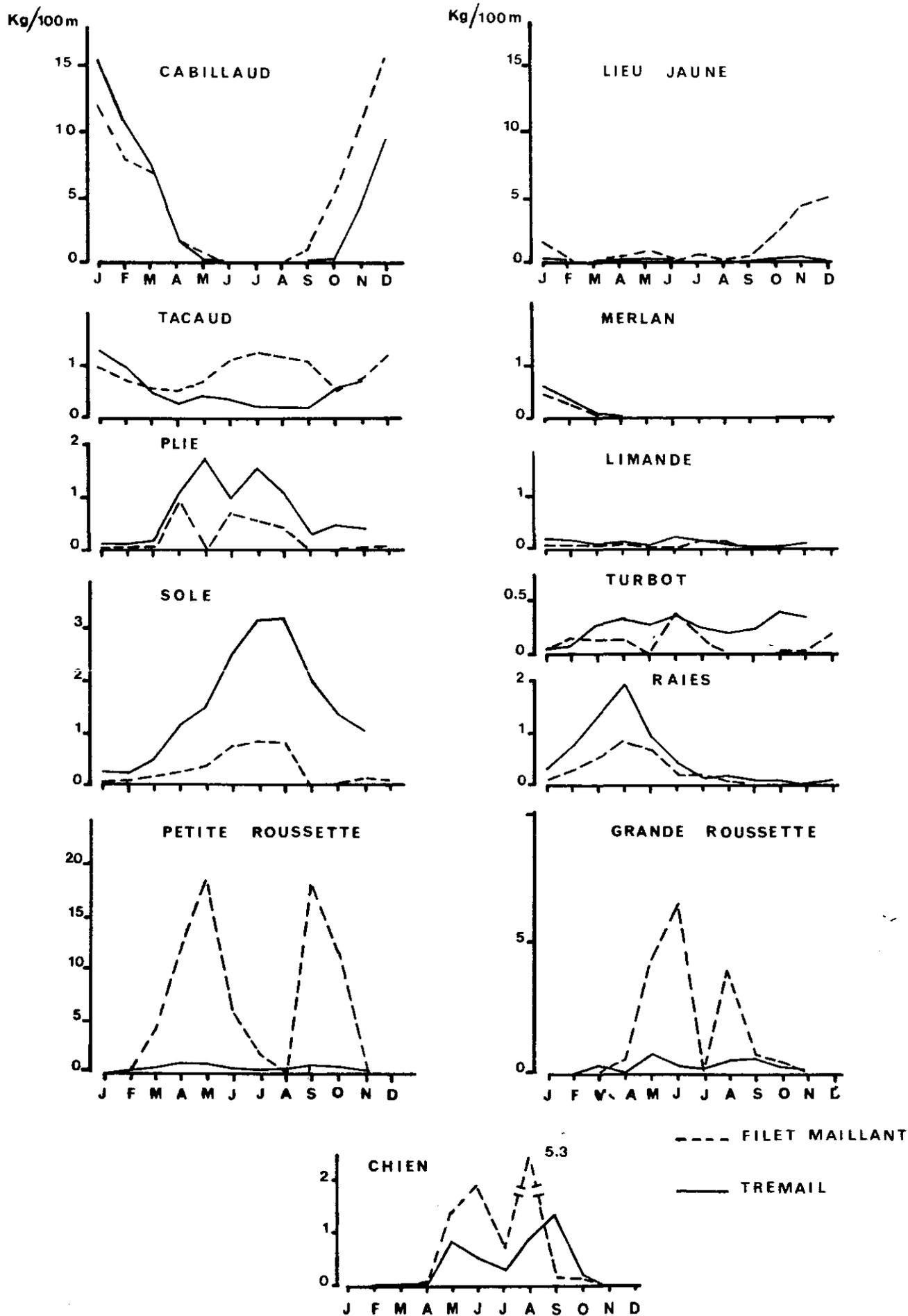


Fig. 5 .- Prise par unité d'effort par espèce et par mois (PUE=kg/100 mètres/12 heures).

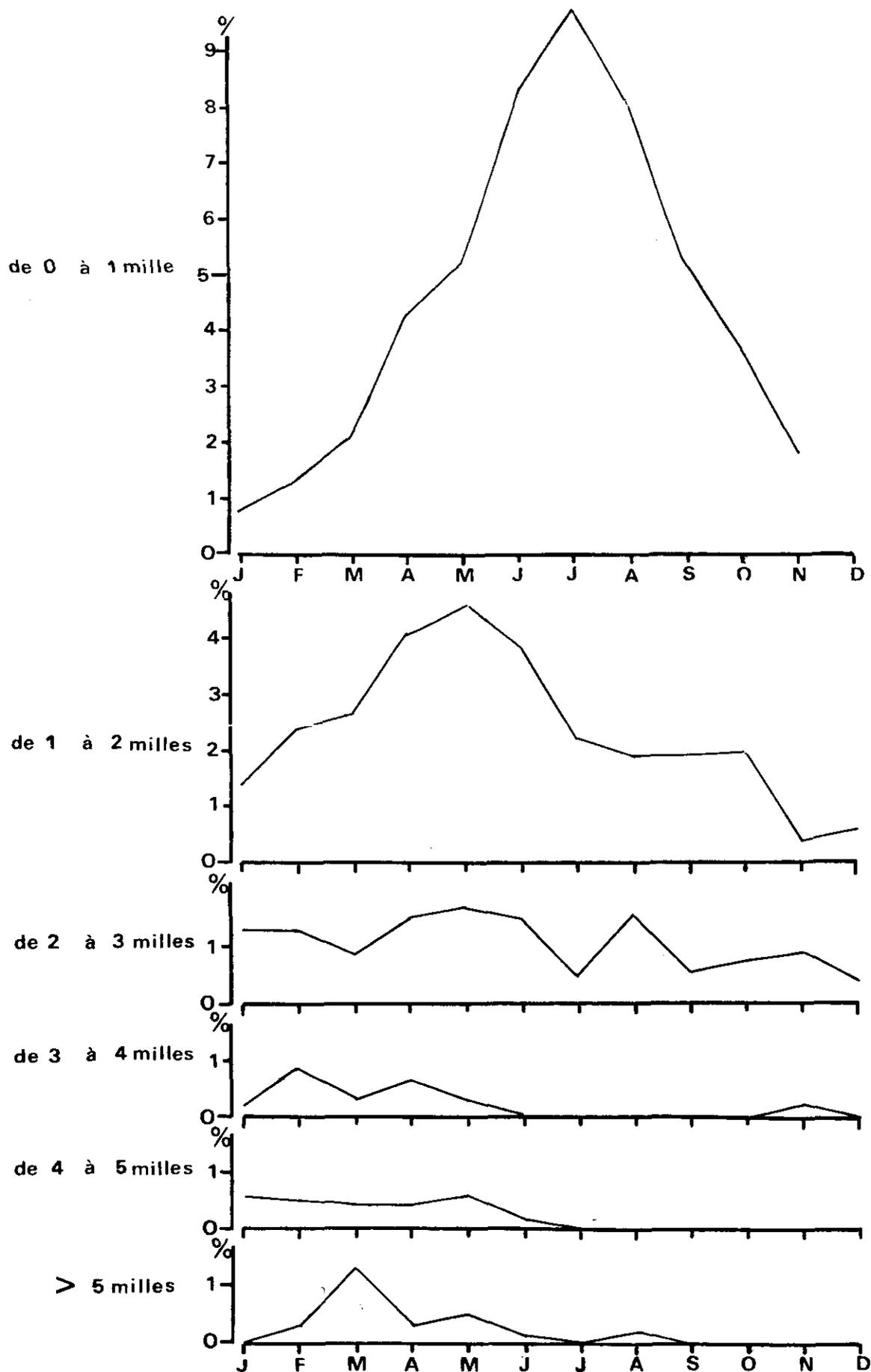


Fig. 6 .- Eloignement du rivage et fréquentations mensuelles (%) des secteurs de pêche des pêcheurs de St Valéry en Caux.

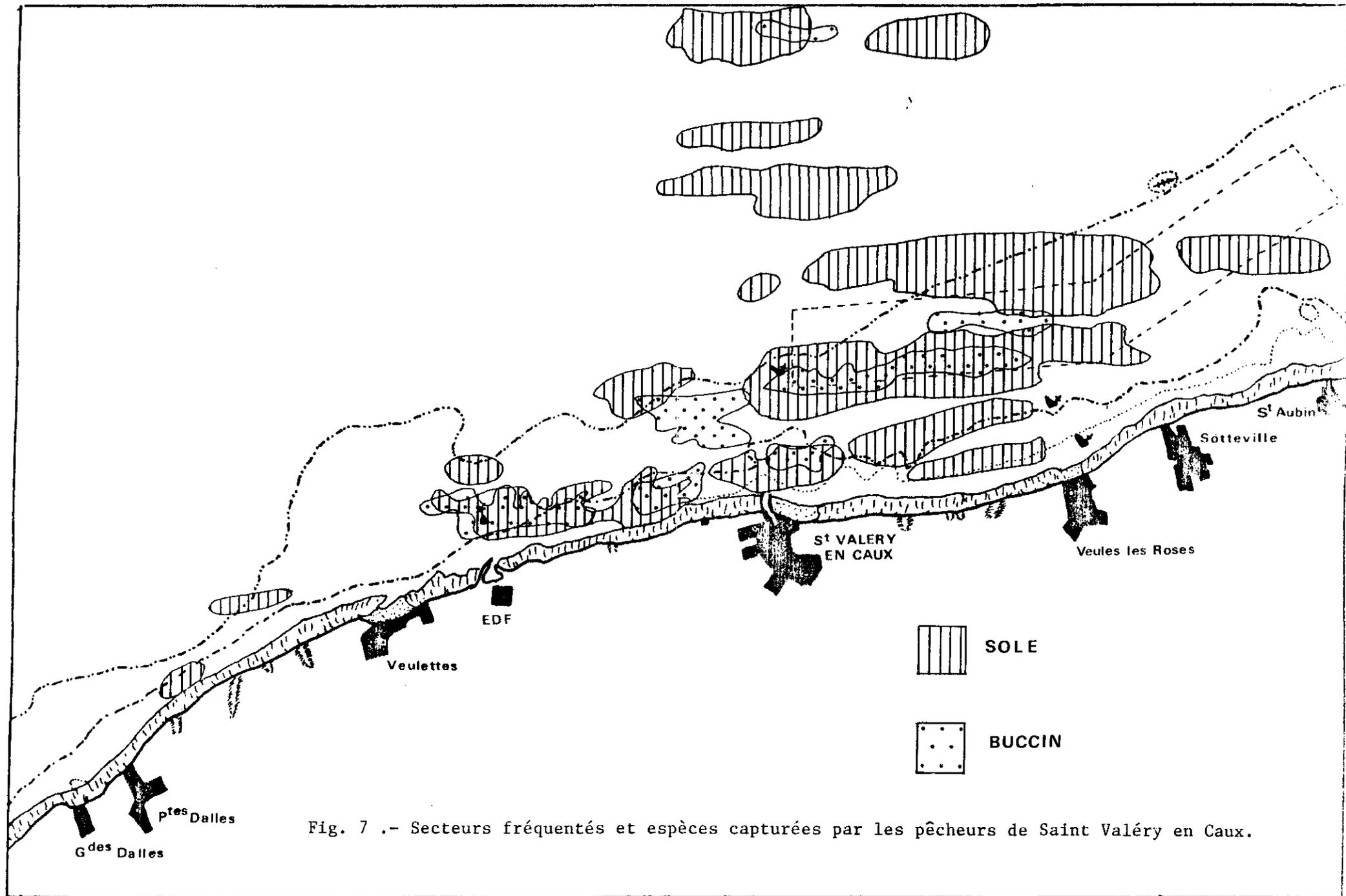


Fig. 7 .- Secteurs fréquentés et espèces capturées par les pêcheurs de Saint Valéry en Caux.

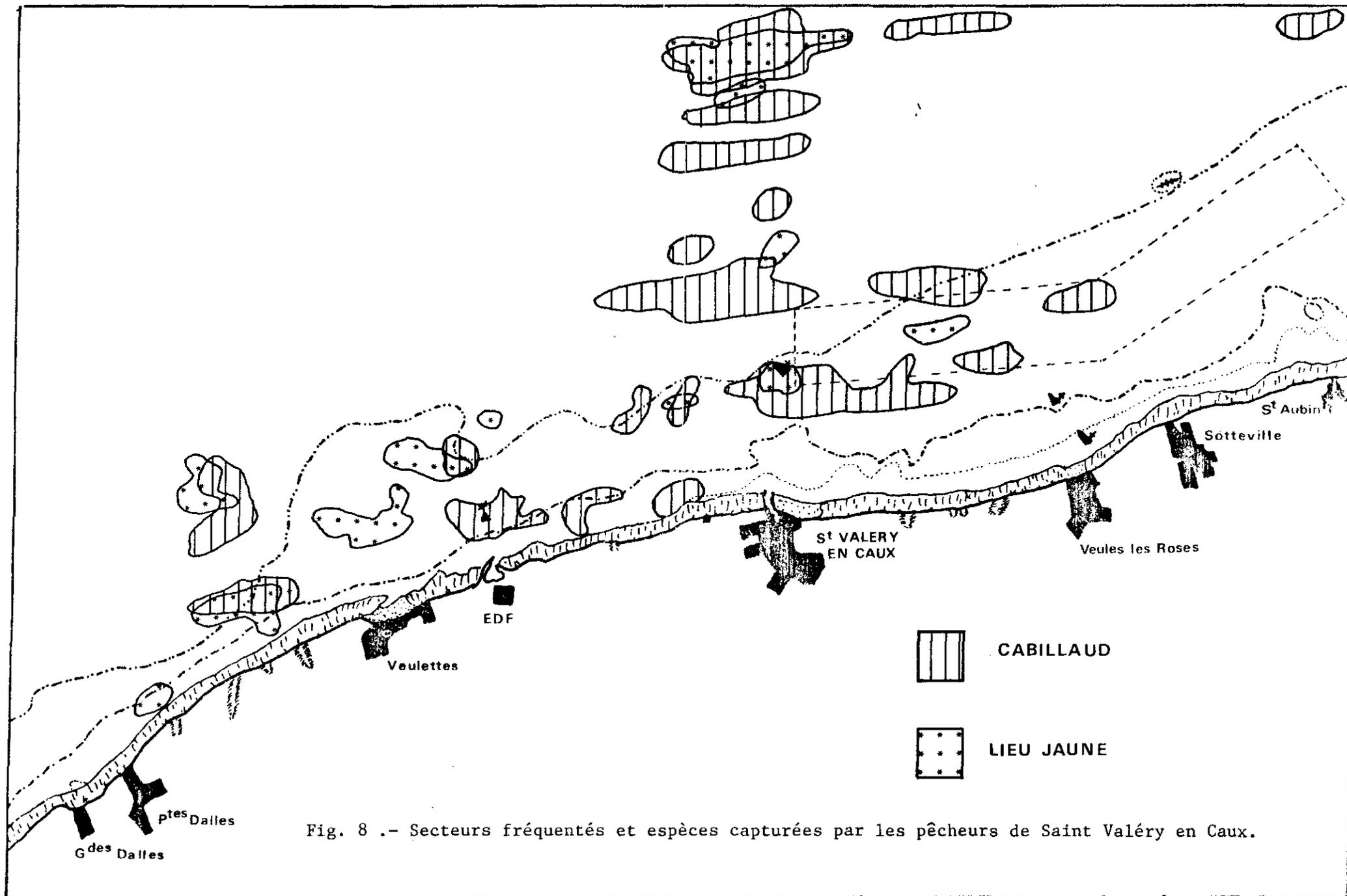


Fig. 8 .- Secteurs fréquentés et espèces capturées par les pêcheurs de Saint Valéry en Caux.

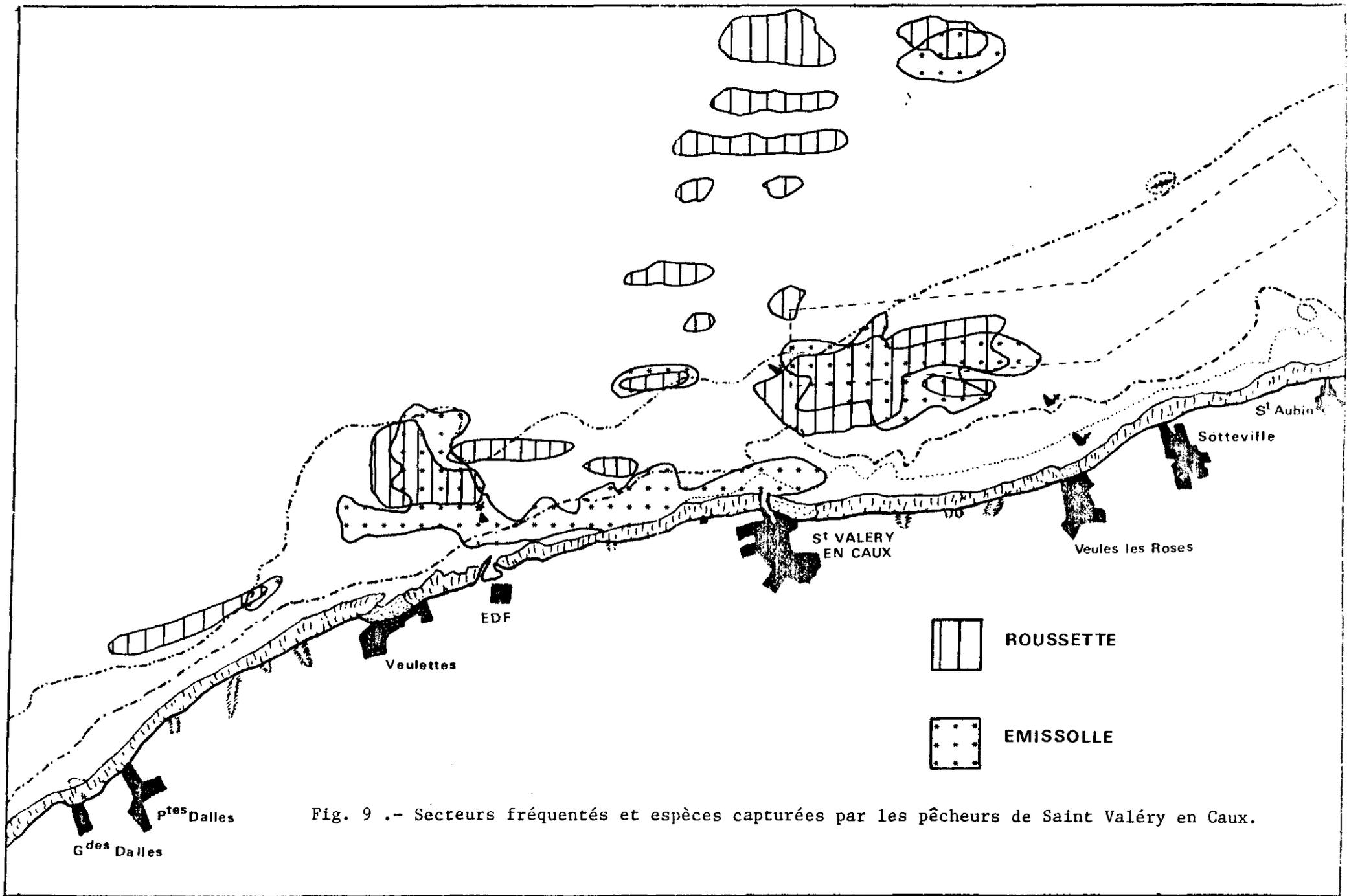


Fig. 9 .- Secteurs fréquentés et espèces capturées par les pêcheurs de Saint Valéry en Caux.

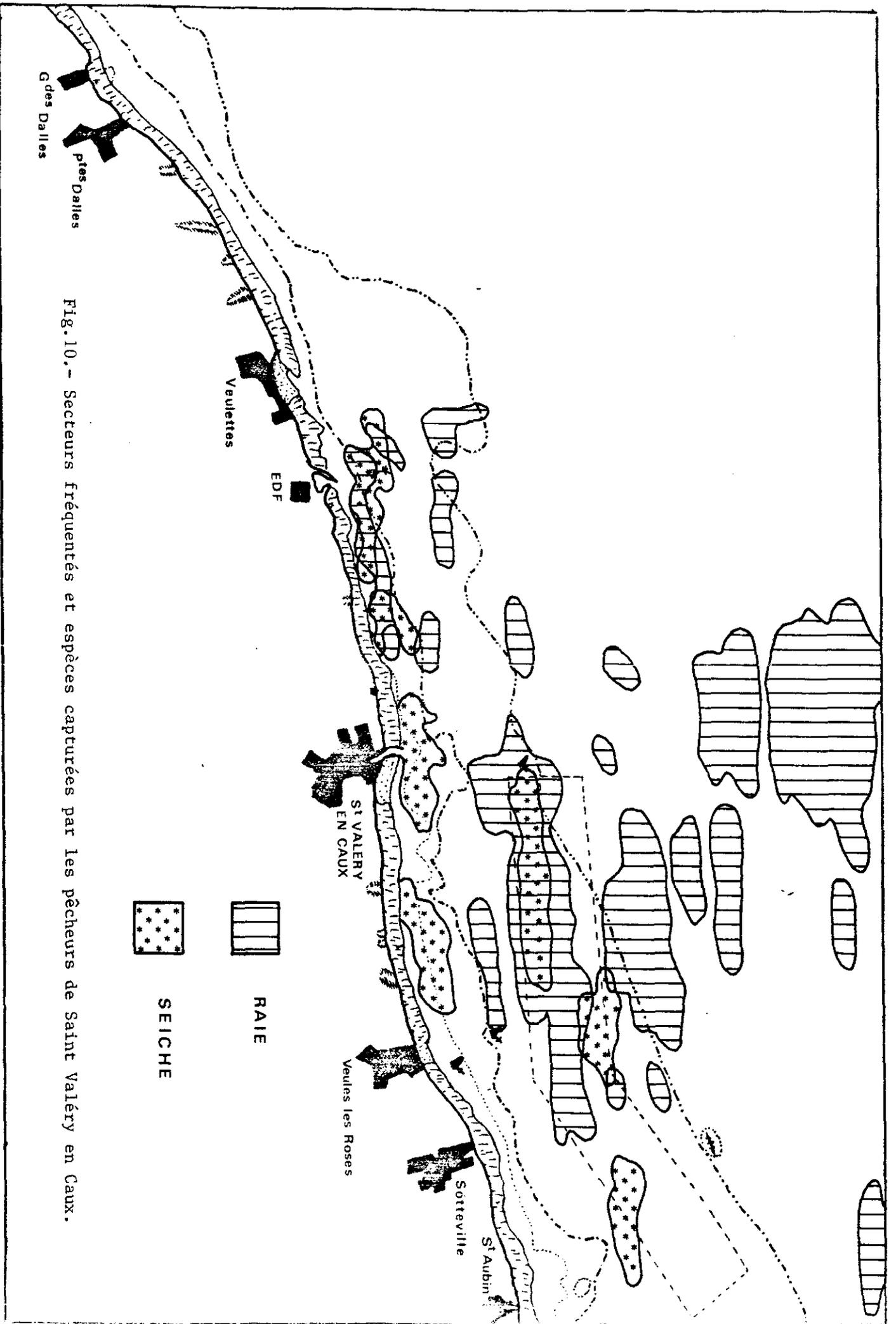


Fig. 10.- Secteurs fréquentés et espèces capturées par les pêcheurs de Saint Valéry en Caux.

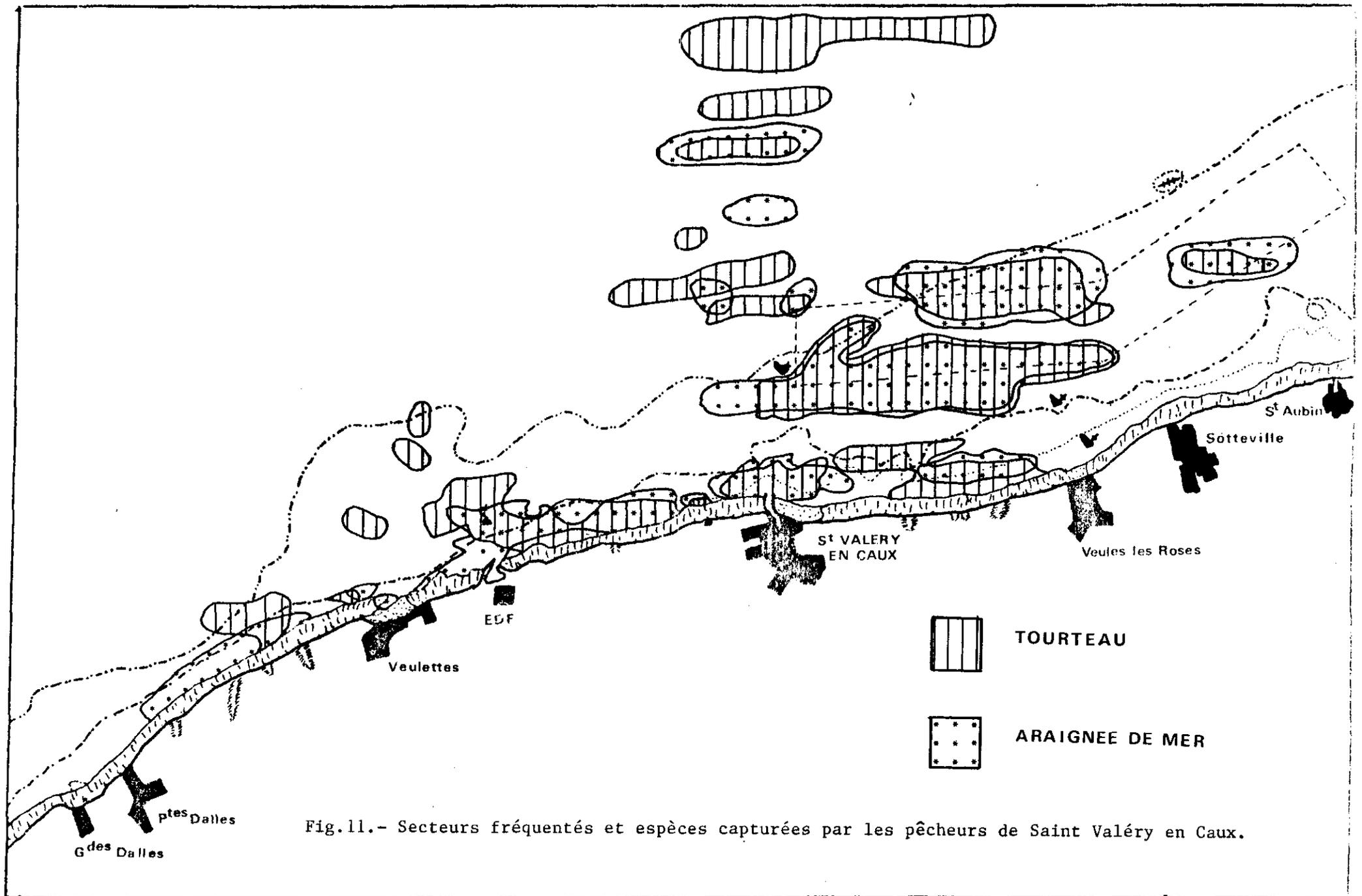


Fig.11.- Secteurs fréquentés et espèces capturées par les pêcheurs de Saint Valéry en Caux.

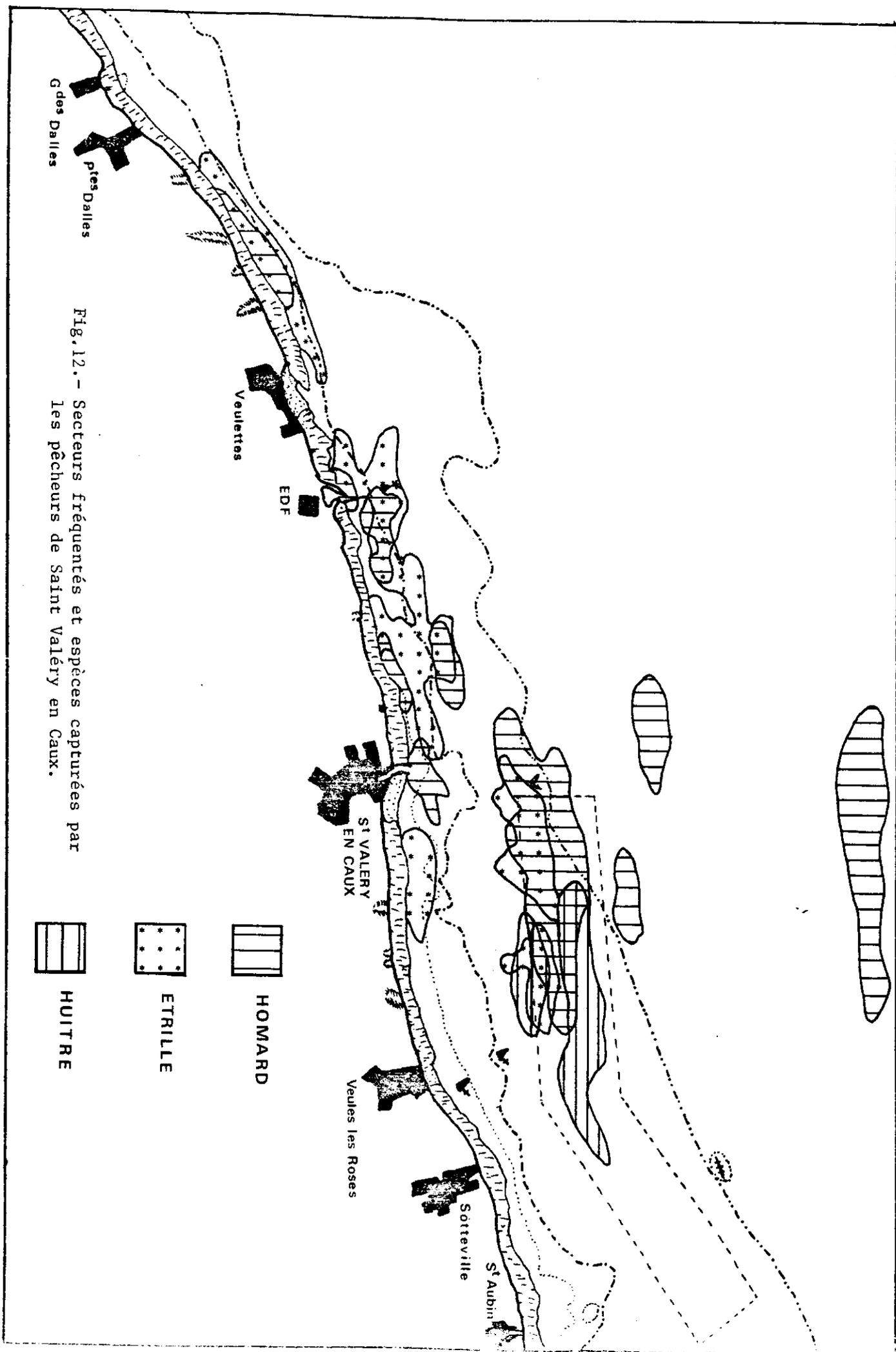


Fig. 12.- Secteurs fréquentés et espèces capturées par les pêcheurs de Saint Valéry en Caux.

-  HUITRE
-  ETRILLE
-  HOMARD

Années	Zones de pêche	Marées	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
1980 ( 1 navire)	Toutes zones	Nombre	5	8	12	12	15	22	22	24	10	12	7	0	149
	L'huitrière	Nombre	2	2	6	5	2	1	0	0	2	3	1	0	24
		%	40.0	25.0	50.0	41.7	13.3	4.6	0.0	0.0	20.0	25.0	14.3	0.0	16.1
1981 ( 2 navires)	Toutes zones	Nombre	10	15	23	30	46	38	35	26	20	23	0	1	267
	L'huitrière	Nombre	0	4	9	12	21	8	3	3	3	6	0	0	69
		%	0.0	26.7	39.1	40.0	45.7	21.1	8.6	11.5	15.0	26.1	0.0	0.0	25.8
1982 ( 2 navires)	Toutes zones	Nombre	16	18	18	31	31	44	30	41	39	21	11	0	300
	L'huitrière	Nombre	1	0	1	12	8	2	0	1	3	2	1	0	31
		%	6.3	0.0	5.6	38.7	25.8	4.6	0.0	2.4	7.7	9.5	0.9	0.0	10.3
1983 ( 1 navire)	Toutes zones	Nombre	8	7	9	15	22	25	27	20	13	16	16	9	187
	L'huitrière	Nombre	0	0	0	2	11	21	23	20	5	5	5	6	98
		%	0.0	0.0	0.0	13.3	50.0	84.0	85.2	100.0	38.5	31.3	31.3	66.7	52.4
1984 ( 1 navire)	Toutes zones	Nombre	8	10	16	21	19	24	21	21	8	-	-	-	148
	L'huitrière	Nombre	2	2	2	8	16	24	17	17	5	-	-	-	93
		%	25.0	20.0	12.5	38.1	84.2	100.0	81.0	81.0	62.5	-	-	-	62.8
TOTAL	Toutes zones	Nombre	47	58	78	109	133	153	135	132	90	72	34	10	1051
	L'huitrière	Nombre	5	8	18	39	58	56	43	41	18	16	7	6	315
		%	10.6	13.8	23.1	35.8	43.6	36.6	31.9	31.1	20.0	22.2	20.6	60.0	30.0

Tabl.7.- La pêche aux filets droits sur l'huitrière et son importance par rapport aux autres secteurs.

**A N N E X E I**

**Tableaux**

Fréquences de tailles (mm)	Nombre de données	POIDS (P)				ÉPAISSEURS (e)				a	b	Coefficient de Corrélation	$P = be^a$
		Max.	Min.	Moy.	écart type	Max.	Min.	Moy.	écart type				
65 - 69	1	-	-	80	-	-	24	-	-	-	-	-	-
70 - 74	3	185	100	133	45	44	27	33	10	-	-	-	-
75 - 79	13	195	95	156	28	35	22	30	4	1,26	0,78	0,80	$P = 0,78 e^{1,26}$
80 - 84	12	190	105	152	30	34	23	28	4	1,06	1,48	0,65	$P = 1,48 e^{1,06}$
85 - 89	24	250	105	168	45	36	23	29	4	0,94	1,95	0,62	$P = 1,95 e^{0,94}$
90 - 94	38	295	130	225	39	42	21	31	4	0,94	2,18	0,69	$P = 2,18 e^{0,94}$
95 - 99	70	375	145	243	48	44	24	31	5	1,12	1,61	0,76	$P = 1,61 e^{1,12}$
100 - 104	103	435	195	291	57	51	20	33	5	0,93	2,42	0,73	$P = 2,42 e^{0,93}$
105 - 109	115	480	205	327	58	52	24	34	6	0,98	2,32	0,81	$P = 2,32 e^{0,98}$
110 - 114	121	530	220	344	61	47	25	33	5	0,99	2,38	0,82	$P = 2,38 e^{0,99}$
115 - 119	136	520	275	391	71	54	23	35	5	1,02	2,35	0,74	$P = 2,35 e^{1,02}$
120 - 124	129	610	280	420	67	49	26	36	5	0,85	3,00	0,72	$P = 3,00 e^{0,85}$
125 - 129	103	730	320	486	85	51	26	37	5	0,77	3,40	0,70	$P = 3,40 e^{0,77}$
130 - 134	81	740	360	513	77	52	28	38	5	0,86	3,11	0,75	$P = 3,11 e^{0,86}$
135 - 139	38	950	400	573	114	52	28	39	6	1,01	2,65	0,84	$P = 2,65 e^{1,01}$
140 - 144	32	800	460	587	120	51	31	40	8	0,84	3,28	0,84	$P = 3,28 e^{0,84}$
145 - 149	10	760	570	676	57	49	36	41	5	0,37	5,15	0,47	$P = 5,15 e^{0,37}$
150 - 154	10	750	580	687	68	52	37	42	4	0,47	4,75	0,42	$P = 4,75 e^{0,47}$
155 - 159	9	1100	750	896	141	51	35	43	6	0,75	3,98	0,71	$P = 3,98 e^{0,75}$

Tabl. 1 .- HUITRE PLATE : relations taille/poids et taille/épaisseur.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
PLIE			+	+	+	+	+	+	+	+		
SOLE			+	+	+	+	+	+	+	+	+	
LIMANDE			+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
TURBOT			+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
BARBUE				+	+	+	+	+	+	+		
FLET			+	+								
CABILLAUD	+	+	+	+	+					+	+	+
MERLAN	+	+	+	+							+	+
TACAUD	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
RAIES		+	+	+	+	+				+	+	
BAR				+	+	+			+	+		
TRUITE DE MER					+	+	+					
ARAIGNEE					+	+	+	+				
TOURTEAU				+	+	+	+	+	+	+		
HOMARD				+	+	+	+	+	+	+		
ETRILLE				+	+	+	+	+	+	+		
SEICHE					+	+	+					

Tabl. 2 .- Espèces capturées au trémail sur le secteur Pointe d'Ailly - Veulettes.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
PLIE			+	+	+	+			+	+		
SOLE				+	+	+			+			
LIMANDE		+	+	+	+	+			+	+	+	
TURBOT			+	+	+	+			+	+	+	
BARBUE				+	+	+			+	+		
CABILLAUD	+	+	+	+	+					+	+	+
MERLAN	+	+	+	+							+	+
TACAUD	+	+	+	+	+	+			+	+	+	+
LIEU JAUNE	+									+	+	+
RAIES			+	+	+					+	+	
ROUSSETTES			+	+	+	+	+	+	+	+	+	
EMISSOLES				+	+	+	+	+	+	+		
BAR				+	+	+			+	+		
TRUITE DE MER				+	+	+						
ARAIGNEE					+	+						
TOURTEAU	+	+	+	+	+	+			+	+	+	+
HOMARD				+	+	+			+	+		

Tabl.3.- Espèces capturées au filet maillant sur le secteur Pointe d'Ailly - Veulettes.

ENGINS	ESPECES	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
CASIERS	TOURTEAU				+	+	+	+	+	+	+		
	HOMARD				+	+	+	+	+	+	+		
	ETRILLE				+	+	+	+	+	+	+		
	BUCCIN				+	+	+	+	+	+	+		
FILET DERIVANT	HARENG											+	+
	MAQUEREAU							+	+				
	TAUPE							+	+				
PALANGRE DE FOND	TURBOT						+	+	+	+			
	CONGRE						+	+	+	+			
DRAGUE	MOULE					+	+	+	+	+			

Tabl. 4 .- Espèces capturées par les casiers, filets dérivants, palangres de fond et dragues sur le secteur Pointe d'Ailly - Veulettes.

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
PLIE				+	+	+			+	+	+	
SOLE				+	+	+	+		+	+	+	
LIMANDE			+	+	+	+			+	+	+	
TURBOT				+	+	+	+		+	+	+	
BARBUE					+	+	+		+	+		
FLET			+	+								
CABILLAUD	+	+	+	+						+	+	+
MERLAN	+	+	+	+						+	+	+
LIEU JAUNE				+	+	+				+	+	
TACAUD	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
MAQUEREAU *					+	+	+	+	+			
HARENG *											+	+
RAIES			+	+	+					+	+	
ROUSSETTES			+	+	+	+			+	+	+	
EMISSOLES			+	+	+	+			+	+	+	
BAR				+	+	+	+	+	+			
GRONDINS			+	+	+				+	+	+	

Tabl. 5 .- Espèces capturées aux chaluts sur le secteur Pointe d'Ailly - Veulettes.

Figures

A N N E X E II

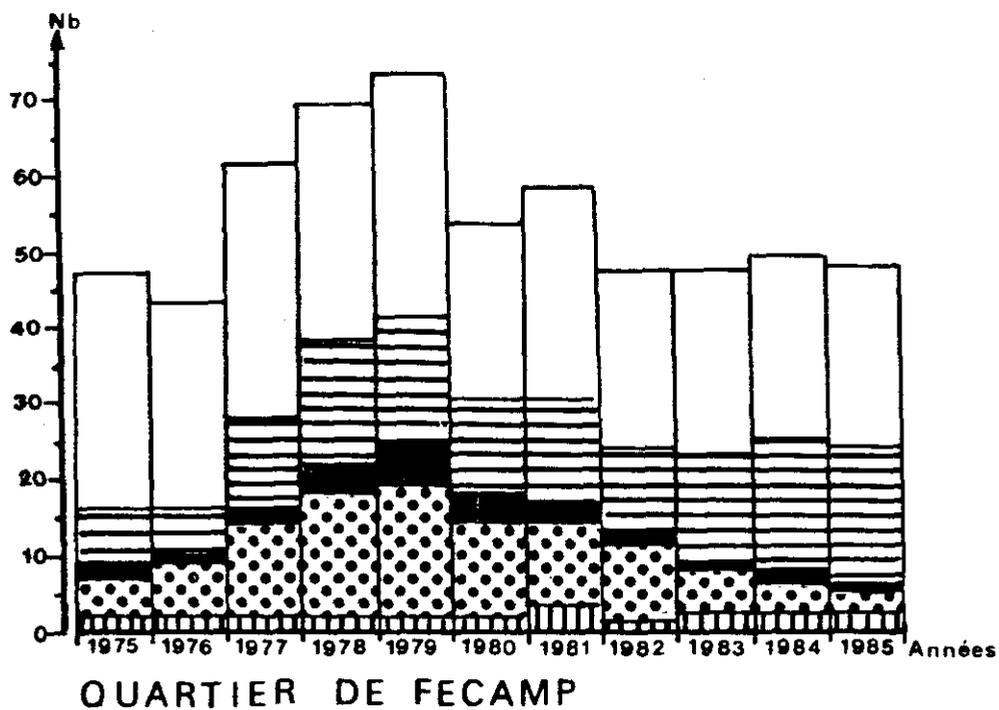
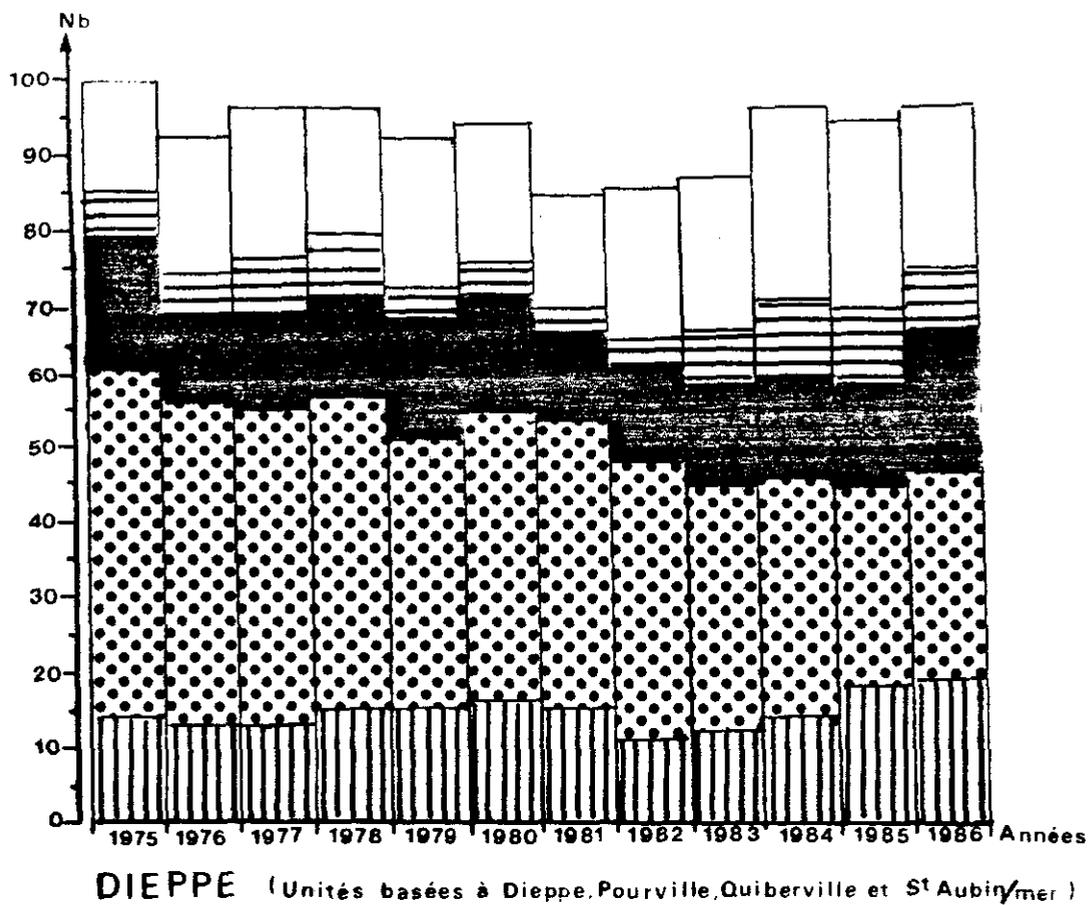


Fig.1.- Evolutions des flottilles du port de Dieppe et du Quartier de Fécamp.

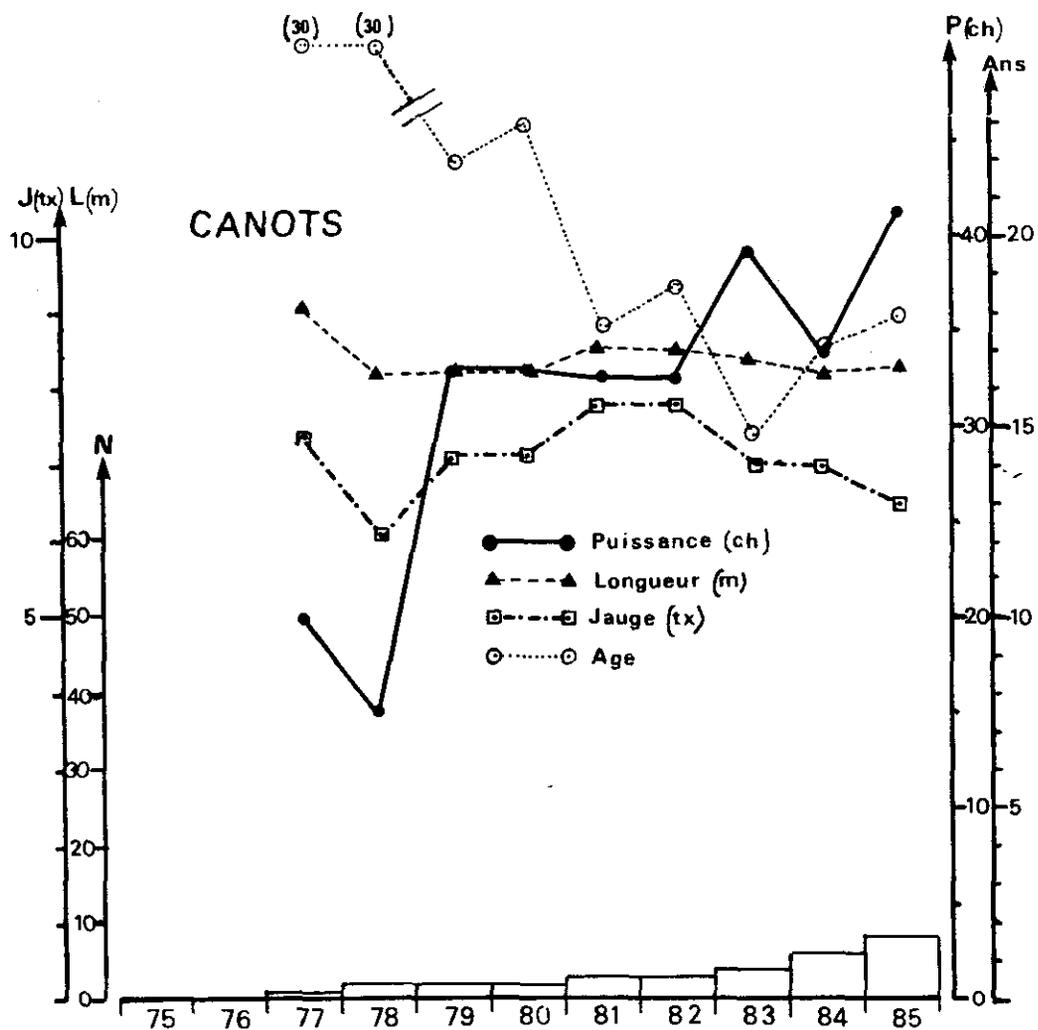
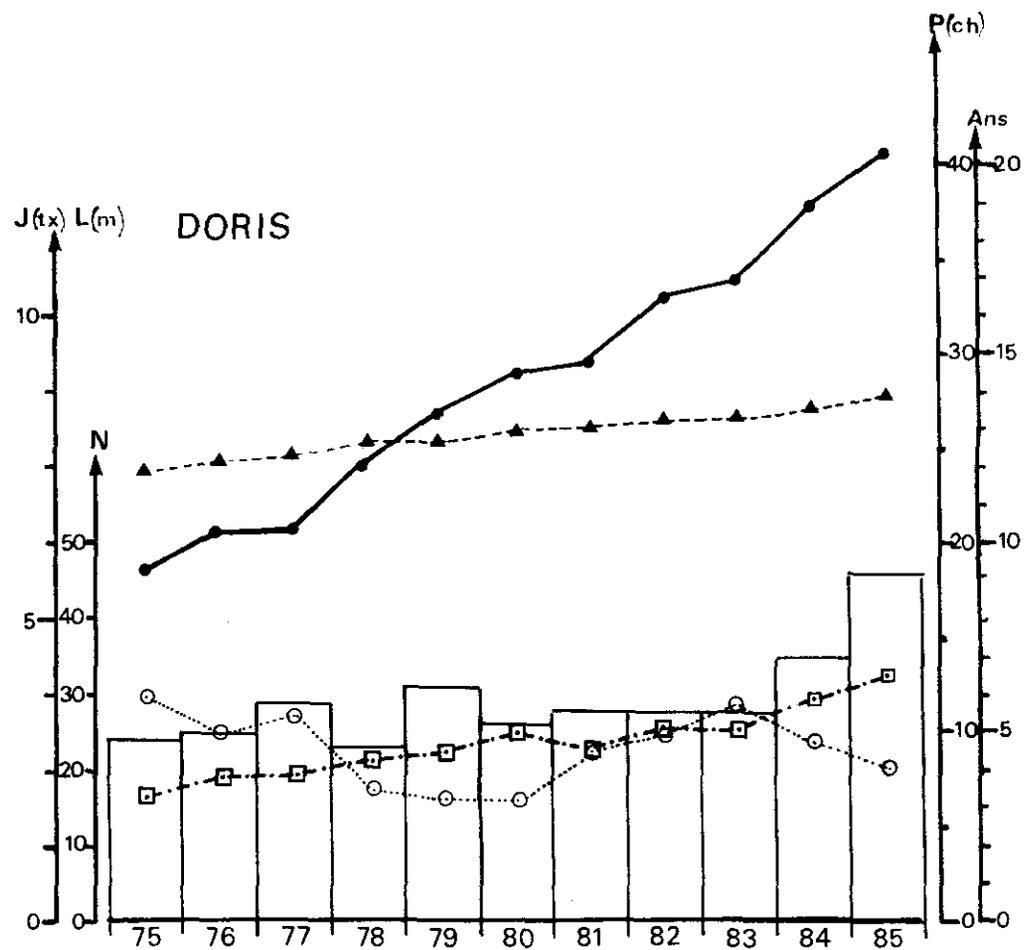


Fig.2.- Evolution (nombre, âge, jauge, puissance) de la flottille de doris et de canots basés dans les différents ports du secteur Pourville-Veuillettes.